

CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 6 novembre 2018

Date de la convocation : 30/10/2018

Nombre de conseillers en exercice : 51

Etaient Présents :

M. Thierry KOVACS, Président

M. Gérard BANCHET, M. Frédéric BELMONTE, M. Manuel BELMONTE, M. Claude BOSIO, M. Christophe BOUVIER, M. Lucien BRUYAS, M. Bernard CATELON, Mme Michèle CEDRIN, M. Christophe CHARLES, M. Pascal CHAUMARTIN, M. Alain CLERC, Mme Thérèse COROMPT, M. Jean-Yves CURTAUD, M. Patrick CURTAUD, Mme Alexandra DERUAZ-PEPIN, Mme Michèle DESESTRET-FOURNET, Mme Martine FAÏTA, M. Pascal GERIN, Mme Lucette GIRARDON-TOURNIER, Mme Annick GUICHARD, M. Christian JANIN, Mme Marie-Pierre JAUD-SONNERAT, M. Max KECHICHIAN, M. Sylvain LAIGNEL, M. Gérard LAMBERT, Mme Laurence LEMAITRE, M. Bernard LINAGE, M. Bernard LOUIS, M. Guy MARTINET, Mme Marielle MOREL, M. Daniel PARAIRE, M. René PASINI, Mme Claudine PERROT-BERTON, M. Stéphane PLANTIER, M. Isidore POLO, M. Adrien RUBAGOTTI, Mme Maryline SILVESTRE, M. Jacques THOIZET, M. Jean-André THOMASSY, M. Michel THOMMES.

Absent suppléé : Mme Christiane JURY représentée par son suppléant M. Fernand FURST, M. André MASSE représenté par son suppléant M. Jean FOURDAN.

Ont donné pouvoir : Mme Marie-Carmen CONESA à M. Jean-Yves CURTAUD, Mme Annie DUTRON à M. Manuel BELMONTE, Mme Claire EL BOUKILI-MALLEIN à M. Jacques THOIZET, M. Jean-François MERLE à M. René PASINI, Mme Hermine PRIVAS à M. Claude BOSIO.

Absents : Mme Virginie OSTOJIC, Thierry QUINTARD, Mme Blandine VIDOR.

Secrétaire de séance : M. Bernard LINAGE.

OBJET : **ENVIRONNEMENT - Air Energie Climat** : Convention de partenariat avec GRDF pour le développement de la mobilité GNV, Gaz Naturel Véhicule et BioGNV

Rapporteur : Isidore POLO

NOTE DE SYNTHÈSE

Vienne Condrieu Agglomération contribue à son échelle à la transition énergétique. Investie dans l'élaboration de son Plan Climat Air Energie Territorial, notre intercommunalité vise l'autonomie énergétique à horizon 2050 au travers de l'ambition TEPOS/CV. Elle agit dans de nombreux domaines avec et notamment dans celui de la mobilité propre.

Dans ce cadre, elle s'emploie à réduire l'empreinte carbone de ses flottes captives en introduisant, entre autres, des véhicules lourds roulant au biométhane produit à la STEP. Au total, avec le soutien du fonds de transition énergétique TEPCV, ce seront 2 bennes à ordures ménagères et 3 bus urbains qui rouleront au bioGNV local en 2020. Cet effort important de la collectivité a valeur d'exemple sur le territoire pour la diversification du mix énergétique des véhicules.

Par ailleurs, GRDF est le principal gestionnaire de réseau public de distribution de gaz naturel en France. La promotion du Gaz Naturel Véhicules (GNV) et de sa version renouvelable produit à partir de déchets, le biométhane carburant ou BioGNV, constitue un axe majeur pour GRDF en ce qu'il

permet de développer un nouveau secteur d'activité dans le cadre de ses missions de développement du réseau et des usages du gaz naturel.

A ce titre, GRDF accorde dans le cadre du présent partenariat, une contribution financière d'un montant de trois mille (3 000) euros HT par Poids Lourds 19-26 Tonnes, soit 6 000 euros au total pour l'acquisition de deux Poids Lourds fonctionnant au GNV.

Il est proposé au Conseil communautaire d'approuver la signature de la convention de partenariat avec GRDF pour la promotion de la mobilité GNV et bioGNV.

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU le projet de convention de partenariat annexé,

VU l'avis du Bureau communautaire de ce jour,

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE, après en avoir délibéré, **A L'UNANIMITE** :

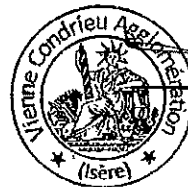
APPROUVE les termes de la convention de partenariat avec l'entreprise GRDF pour la promotion de la mobilité GNV et BIOGNV.

AUTORISE Monsieur le Président à effectuer les démarches et à signer la convention précitée et tous documents afférents à la présente délibération.

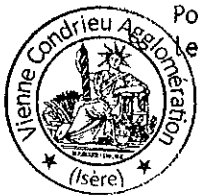
Conseil Communautaire du 6 novembre 2018

Le Président certifie que la présente délibération
a été reçue par la Sous-Préfecture le - 9 NOV. 2018
et a été publiée le - 9 NOV. 2018

Pour extrait certifié conforme
Le Président,



Thierry KOVACS



Pour le Président et par délégation,
Le Directeur Général des Services


Claude BOUR